

NOTE EXPLICATIVE POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE EN

COURS PREPARATOIRE (CP)

Rentrée 2020

Chers parents,

L'inscription de votre enfant à l'école élémentaire ne peut pas se faire de la manière habituelle vu les conditions sanitaires. La municipalité et moi-même vous proposons de suivre les étapes suivantes afin de procéder dans les délais à l'inscription de votre enfant en CP.

L'inscription se fera donc uniquement en mairie à partir du lundi 20 avril 2020 selon une procédure inédite pour les raisons sanitaires et de confinement.

- Vous devez adresser un mail à la mairie en demandant la fiche d'inscription CP
- La municipalité vous renvoie par mail le document.
- Vous devez ensuite compléter ce document et scanner les pièces justificatives si vous le pouvez. Si vous êtes dans l'incapacité de scanner les documents, vous pourrez les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie dès que cela sera possible.

Voici les documents que vous devrez joindre à votre mail de retour:

- Un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Si vous êtes hébergé, il faudra fournir une attestation sur l'honneur établie et signée par la personne qui vous héberge ainsi que la photocopie de la carte d'identité de cette personne et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

- Les pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant
- La page du livret de famille où les parents et l'enfant apparaissent.

Nous savons bien que la situation est particulière, je vous demanderai d'essayer de constituer des dossiers complets. Cependant, s'il vous manque un document, vous pourrez toujours l'ajouter ultérieurement.

Cordialement,

Julie Bressieux

Directrice de l'école élémentaire